



unies & engagées pour le service public et ses agent-e-s
pour la transformation sociale et environnementale

Déclaration liminaire Élan Commun pour le CSA du 15 mai 2023

Annoncée en septembre 2022, le projet de réforme de Mme Grandjean de la voie professionnelle, tout comme celle de M. Blanquer, présente une nouvelle attaque mortifère contre la voie professionnelle. Si les fortes mobilisations d'octobre et de novembre derniers ont permis de premiers reculs (la réforme ne s'appliquera pas à l'ensemble des établissements à la rentrée 2023, recul sur le nombre de semaine de stage), la ministre déléguée reviens sur sa promesse, continue d'ignorer le rejet par la profession de sa réforme et entend appliquer les « quatre points du socle » qu'elle nomme dorénavant « leviers ».

Si le personnel de l'enseignement agricole public est toujours dans l'attente des annonces ministérielles du MASA et de la DRAAF-SRFD des Hauts-de-France, des IEN commencent déjà à annoncer pour la rentrée prochaine la mise en place de la gratification des PFMP (période de stage en milieu professionnel) qui a pour corollaire l'augmentation de la durée des PFMP. Qu'en est-il pour l'enseignement agricole ? Pourquoi aucun dialogue social de la part de la DRAAF-SRFD depuis 6 mois ? Le MASA attend-il le bouclage de ce projet de réforme par le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion pour faire, comme il l'a fait à plusieurs reprises avec l'EN, un copier-coller à l'arrache ? Est-ce là le dialogue social ? Donnez vous l'illusion aux personnels de l'enseignement en général d'être écoutés dans des GT alors que toutes les décisions semblent déjà actées ? Pourquoi le personnel de l'enseignement agricole est ainsi méprisé ? Devons nous consulter la presse ou d'autres ministères pour préparer nos prochaines rentrées scolaires ?

Pour l'Élan Commun, plus de temps en entreprise, c'est moins de temps à l'école ! Nous voyons donc se profiler de nouvelles pertes d'heures d'enseignement et donc de moyens humains ! Augmenter les périodes de stages, même progressivement, comme développer à tout crin l'apprentissage en bac pro et CAP, c'est tout simplement priver les élèves, mineurs et les plus fragiles scolairement, d'un enseignement global et ambitieux. C'est mettre en péril leur avenir scolaire comme professionnel. C'est aussi les exposer aux dangers multiples, notamment en termes d'hygiène et de sécurité, inhérents au monde du travail dans une France où le taux de mortalité au travail est élevé.

A l'EN un plan de restructuration est acté. M. Pap Ndiaye a déjà prévu de reconvertir des PLP en professeur des écoles. Des lycées professionnels de l'EN se ferment. A quelle sauce serons-nous mangé.e.s ? Le silence du MASA cache-t-il la fin de nos établissements professionnels voire de nos UFA-CFPPA ? Cache-t-il une nouvelle structuration de nos centres genre OFA (comme permet la loi Pénicaud) mortifère pour l'enseignement de nos jeunes, nos postes, nos statuts, nos conditions de travail déjà dégradées... ?

Après le passage en force de la loi illégitime sur les retraites, après la mascarade de la revalorisation de tout le personnel de l'enseignement agricole, nous devons subir le "prof bashing" par le gouvernement et le président de la république afin de subir l'humiliation

du "Pacte enseignant". Pourquoi le "Pacte enseignant" n'est pas présenté au sein de ce CSA ?

Le recul sur les statuts et la valorisation des AESH-AE déjà très précaire est inadmissible. D'autant plus qu'au niveau de la région Hauts-de-France, l'Élan Commun a dû faire régulariser plusieurs contrats AESH. Et ce n'est pas fini. N'avez-vous pas déclaré qu'il n'y avait pas de problème de régularisation ?

Les Aesh sont depuis le 1er mai 2023, maintenu au même indice pendant 9 ans. les annonces gouvernementales lors de la conférence nationale sur le handicap parlent de fusionner les métiers Aesh, assistant d'éducation et animateur périscolaire, c'est inadmissible et dangereux pour les élèves en situation de handicap avec des régressions terribles au niveau de la qualification de leurs accompagnant et d'un mépris total pour ces 3 métiers bien spécifiques !

Même les points classiques ne sont plus abordés depuis ces 6 mois ni prévus dans l'ordre du jour de cette dernière instance de l'année scolaire :

- Quelle est l'évolution des structures à la rentrée 2023 et ses conséquences sur les postes ?
- Quelle est la DGH globale régionale, sa répartition par établissement entre la DGH totale et la part complémentaire ainsi que son rapport concret aux structures évoquées ci-dessus ?
- Quel est le bilan des postes "Titulaires" basculés en poste d'ajustement ?
- Quelle est la politique prévisionnelle du pilotage académique - rentrée 2024 ?
- Quel est l'état des lieux concret de la relation EAP/EN (important avec les réformes qui s'annoncent) ?
- etc.

Les représentant.e.s de l'Élan Commun soucieux de la représentativité du personnel de l'enseignement agricole public et d'une formation agricole de qualité pour nos jeunes demande davantage de respect et de considération.